

Séance du Conseil Municipal du 27 FÉVRIER 2020

L'an deux mil vingt le 27 février à vingt heures trente

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18 février 2020

Présents : MME **BLAINEAU** Angélique, **BLANCHARD** Agnès, **ETAVARD** Catherine, **LARMUTH** Angéla, **SAMSON** Stéphanie **VARIN** Chantal, **MM FOUCHÉ** Étienne, **BALLAND** Jean-Michel, **BONNEAU** Pascal **CHAMPHOYAUX** Dominique, **DECHAINE** Bruno, **ROBICHON** Hervé et **SITEAU** Anthony.

Absents excusés : **PAPIN** Stéphane

A donné pouvoir : **PAPIN** Stéphane à **FOUCHÉ** Étienne

Secrétaire de séance : **BLANCHARD** Agnès

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 : BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Étienne FOUCHÉ, Maire :

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, M.BALAVOINE, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Étienne FOUCHÉ, Maire :

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, M.BALAVOINE, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal réuni, sous la présidence de Madame Angéla LARMUTH, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Étienne FOUCHÉ, Maire, se fait présenter l'exécution dudit budget ainsi que les résultats de l'exercice et de clôture.

INVESTISSEMENT

RÉSULTAT EXERCICE 2019	102 259,49 €
DEFICIT ANTERIEUR REPORTÉ	-24 049,67 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	78 209,82 €
RESTES A REALISER DEPENSES	407 189,02 €
RESTES A REALISER RECETTES	134 107,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	194 872, 20€
EXCÉDENT DE FINANCEMENT	0,00€

FONCTIONNEMENT

RÉSULTAT EXERCICE 2019	184 192,04 €
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	467 724,69 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	651 916,73 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2019 du budget principal.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le Conseil municipal réuni, sous la présidence de Madame Angéla LARMUTH, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Étienne FOUCHÉ, Maire, se fait présenter l'exécution dudit budget ainsi que les résultats de l'exercice et de clôture.

INVESTISSEMENT

RÉSULTAT EXERCICE 2019	0€
DÉFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ	-47 501,12€
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	-47 501,12€

FONCTIONNEMENT

RÉSULTAT EXERCICE 2019	0€
DEFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ	0€
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	0€

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2019 du budget annexe lotissement.

ENQUÊTE PUBLIQUE APPROBATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DU CLAIN

Vu l'arrêté en date du 7 janvier 2020 portant ouverture d'une enquête publique à la demande de L'établissement Public Territorial Du Bassin Vienne, en vue de l'approbation du Schéma D'aménagement Des Eaux (SAGE) du bassin du Clain. Une enquête publique est en cours du 17 février au 4 avril 2020.

Commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE (Deux-Sèvres)

Comme prévu à l'article R123-12 du code de l'environnement, les conseils municipaux des communes et les assemblées délibérantes des EPCI se trouvant dans le périmètre du SAGE CLAIN sont appelés à donner un avis sur cette demande dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard 15 jours suivant la clôture de cette enquête. Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet d'enquête publique.

PRIX DES CONCESSIONS CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 14 mai 2002 par laquelle le conseil municipal a approuvé le tarif de 540 € + 28 € de frais d'enregistrement dû au trésor public pour le prix d'un case perpétuelle dans le columbarium. Ainsi que la délibération en date du 28 avril 2005 fixant le prix des concessions perpétuelles à : Simple 3 m² : 75 € + 25 € de frais d'enregistrement, Double 6 m² : 150 € + 50 € de frais d'enregistrement.

Considérant le courrier du 06 février de la trésorerie, nous informant que les concessions ne font plus l'objet de droit d'enregistrement à compter du 1^{er} janvier 2020.

Considérant l'opportunité de pouvoir augmenter le tarif des concessions sans effet sur les concessionnaires.

Le maire propose de fixer les tarifs de ces équipements comme suit :

Case perpétuelle dans le columbarium 568 €, Concession perpétuelle cimetière simple 3 m² 100 €, Concession perpétuelle cimetière double 6 m² 200 € Le conseil municipal, après avoir délibéré et voté pour à l'unanimité, **Décide**, De fixer tel qu'ils sont décrits ci-dessus les tarifs des concessions cimetière et cases au columbarium, à compter du 01 mars 2020.

CRÉATION D'UN PARCOURS SANTÉ – DON DE L'ASSOCIATION POMMERAY PLAYERS

L'association Pommeray Players a fait un don à la commune de 1000 €, elle souhaiterait que ces fonds participent à l'achat de matériels et appareils de fitness pour l'extérieur. Une présentation de matériel est faite. Le conseil décide de retenir 3 modèles, cependant le conseil voudrait avoir un devis avec les garanties précises des appareils et charge M. le Maire de se renseigner. L'achat et validation sera fait au prochain conseil.

SOLLICITATION ORANGE RODP (REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC)

Suite à la demande en 2019 de la RODP d'ORANGE, M. le Maire propose de faire un rappel pour les 4 années précédentes soit un montant de 6 347,19 €, calcul fait avec les montants transmis par l'AMF. Le conseil accepte de solliciter Orange avec effet rétroactif de la redevance RODP.

ÉTUDE DE DEVIS / LOGEMENTS

Lors du dernier conseil, une demande d'un locataire a été étudiée (modification de son logement). Un devis de la SOCOBAT a été établi pour un montant de 6 105 € TTC le conseil accepte le devis. Une étude est faite pour le local de l'ancienne poste. Des devis plus affinés seront présentés au nouveau conseil pour une décision.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le logement du 6 lot la Chaume Boitet est vacant suite au décès du locataire. Une offre d'achat a été faite à 55 000€ Frais de notaire non compris. Vu l'opportunité le conseil envisage de vendre ce bien, une estimation sera demandé à un notaire, pour éventuellement valider l'offre.

Tableau des permanences pour les élections municipales

15-mars-20	ASSESEURS	VICE-PRESIDENTS	ASSESEURS
8h/10h30	Sandrine BERGERON	Bruno DECHAIINE	Stéphane PAPIN
10h30/13h	Nora NOCQUET	Hervé ROBICHON	Dominique CHAMPHOYAUX
13h/ 15h30	Louis VARIN	Stéphanie SAMSON	Catherine ETAVARD
15h30/18h	Natacha GUESDON	Angélique BLAINEAU	Alain DUCROCQ

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 heures

Le Maire,
Étienne FOUCHÉ